



DIRECTION REGIONALE DE
L'ENVIRONNEMENT

BASSE-NORMANDIE

DATE : 03/09/2004

04.09.04 14.55

Intérêt ornithologique de la zone intéressante pour la conservation des oiseaux (ZICO) du Havre de la sienne

Gérard Debout & à Bruno Chevalier

**Étude réalisée par le
Groupe Ornithologique Normand
Université 14032 Caen Cedex
à la demande de la
DIREN de Basse-Normandie
Novembre 2003**

Sommaire

Sommaire	2
A - Rappels : géographie du site	4
1 - Présentation des milieux et des oiseaux	4
Le site	4
Les oiseaux et les milieux	4
Cadre temporel de l'étude	5
B - Les oiseaux nicheurs	6
B1 Outils actuels de connaissances et de suivi	6
B11 les suivis pour les espèces patrimoniales	6
B12 les suivis par points d'écoute	6
B13 autres suivis disponibles	6
B2 hiérarchisation des espèces	7
B21 Rappel des critères de sélection des espèces et grille de lecture des tableaux	7
B22 Tableau des nicheurs réguliers	8
B23 Tableau nicheurs occasionnels ou irréguliers	9
B24 Tableau nicheurs récemment disparus	9
B3 Effectifs et tendances	10
B31 Tableau nicheurs réguliers	10
B32 Tableau nicheurs occasionnels ou irréguliers	10
B4 Répartition écologique des espèces nicheuses sur le site	10
B5 Propositions d'études complémentaires	11
B6 Propositions de suivis	11
C Les migrateurs, estivants et hivernants	12
C1 Outils actuels de connaissance et de suivi	12
C2 Statuts des espèces	12
C21 Critères de sélections des espèces et grille de lecture des tableaux	12
C22 Tableau des hivernants et migrateurs réguliers	12
C23 Tableau des espèces régulières uniquement observées en migration / estivage	15
C3 Effectifs	17
C31 Tableaux : effectifs des espèces de la directive oiseaux	17
C32 la bernache cravant : résultats des recensements mensuels	19
C33 Espèces non-inscrites à la directive européenne 79/409	20
C34 oiseaux échoués	20
C4 Propositions d'études complémentaires	20
C5 Propositions de suivis	21
D Conclusion : intérêts du secteur au regard des critères de sélection des ZICO	22
D1 Approches précédentes	22
D2 Tableau : rappel des critères de hiérarchisation des espèces	22
D3 Tableau : intérêts ornithologiques du site	23
D4 Intérêts ornithologiques du site	24
Bilans de certaines évolutions spécifiques	24
Bilans globaux par groupes d'espèces	24
Conclusion	25
D5 Le havre de la Siennne et la côte des havres	25
Bibliographie	26
Remerciements	26

Annexe 1	27
Annexe 2	28

A - Rappels : géographie du site

1 - Présentation des milieux et des oiseaux

La ZICO du havre de la Sienne (n° BN 05) correspond à l'estuaire de la Sienne ainsi qu'à une partie du domaine maritime face à cet estuaire.

Le site

L'intérêt ornithologique des havres de la côte occidentale du Cotentin et des massifs dunaires adjacents réside en partie dans la juxtaposition de milieux variés : dunes non transformées ou mises en cultures (mielles), plages de sable et estrans rocheux, vasières et bancs de sable des havres, bocage adjacent.

La zone d'étude est un de ces estuaires de vaste superficie, celui de la Sienne ; celle-ci débouche au sein d'un massif dunaire, adossé à une falaise morte ou à des marais arrière-littoraux. 5 150 hectares font partie de la ZPS dont 1500 hectares terrestres et 3 650 en milieu maritime.

Les oiseaux et les milieux

Lorsque le havre est en eau à marée haute et même à marée basse dans certains chenaux, les oiseaux plongeurs, le plus souvent piscivores, sont présents. Les espèces les plus fréquentes sont le grèbe huppé, le grand cormoran, le héron cendré, l'aigrette garzette, le harle huppé, les laridés dont la mouette pygmée et les sternes, le martin-pêcheur.

À marée haute et en fonction des coefficients de marée, les zones toujours émergées ont des superficies très variables. Il peut ne plus y avoir de zones émergées dès que les coefficients deviennent importants.

Pour des marées de faible ou de moyenne valeur du coefficient, un banc de sable demeuré émergé ou un haut de plage seront utilisés jusqu'au dernier moment par de nombreux oiseaux puis à nouveau occupés dès le reflux.

Ces reposoirs sont utilisés par de nombreuses espèces, particulièrement le grand cormoran, les laridés (goéland argenté et mouette rieuse sont les plus nombreux), de nombreux limicoles, surtout l'huître-pie, les bécasseaux et le grand gravelot, le pluvier argenté et le courlis cendré. On y trouve aussi très fréquemment le tadorne de Belon. Ce sont aussi des zones de nourrissage pour les laridés, le grand gravelot, le pluvier argenté et les bécasseaux.

La marée basse permet aux limicoles (pluvier argenté, grand gravelot, bécasseau variable, courlis cendré et barge rousse, ...), aux laridés, au tadorne de Belon de se nourrir sur des vasières. La bernache cravant à ventre sombre et la bernache cravant à ventre pâle se nourrissent des algues vertes et des zostères.

Les vasières du havre sont relativement localisées, elles sont situées le long des chenaux au sein du schorre et des rivières à l'origine des havres.

Les herbues sont utilisées par beaucoup des oiseaux déjà mentionnés ci-dessus. Certaines autres espèces ne se rencontrent pratiquement que là : bécassine des marais, chevalier culblanc, chevalier aboyeur.

Ce sont sur les asters, sur la spartine ou l'obione que l'on trouve en hiver beaucoup de passereaux granivores : alouettes, bruants et fringilles, moineaux, étourneaux.

Sur les laisses en bord ou au sein de l'herbu, on rencontre aussi, en saison internuptiale, nombre de passereaux insectivores ou plus précisément zoophages : pipits farlouse et maritime, rougequeue noir et bergeronnettes grise et de Yarrell, bruant des neiges.

Plusieurs espèces nichent sur l'herbu :

- Sur les secteurs à obiones et à spartines, se reproduisent l'alouette des champs, le pipit farlouse et quelques couples de bruant des roseaux ;
- Dans les secteurs en amont, si une phragmitaie s'implante, on trouve des phragmites des joncs et des rousserolles effarvates.

La plage est un lieu d'hivernage et de halte migratoire pour de nombreux limicoles et laridés. Son rôle est primordial et est limité, à certaines périodes de l'année, par la fréquentation humaine.

Il faut noter que les plages de la côte ouest et, plus précisément, le haut de plage sont un des principaux sites de nidification du gravelot à collier interrompu.

Au niveau des fronts de dunes créés naturellement par l'érosion marine ou artificiellement lorsque des particuliers ont exploité le sable dans de petites carrières, une petite colonie d'hirondelles de rivage peut s'installer. Ces sites sont très fragiles et le passage, même occasionnel, des promeneurs (a fortiori celui de chevaux) les détruit.

Quatre espèces nicheuses sont les espèces les plus abondantes des dunes : l'alouette des champs, le pipit farlouse, le coucou gris et le traquet motteux. Les deux premières sont des espèces communes et sont présentes toute l'année. Le traquet motteux n'est présent que de mars à octobre, il est particulièrement abondant au moment de la migration. Les couples de traquet motteux encore nicheurs sont d'autant plus intéressants que l'espèce connaît un déclin général et régulier.

Ce milieu est aussi parcouru par de nombreuses espèces qui viennent s'y nourrir : laridés (assez rarement), buse variable, faucon crécerelle, hirondelles et martinet, corvidés (très fréquemment) et, en automne et en hiver, bergeronnette grise et étourneau sansonnet. Il faut surtout noter que ces pelouses étaient un des sites d'alimentation préférés de la huppe fasciée qui est une des espèces les plus rares de Normandie.

Dès que des buissons apparaissent, quelques espèces s'ajoutent aux précédentes : les plus régulières sont le troglodyte mignon, le traquet pâle et la linotte mélodieuse, tous trois nicheurs et le traquet tairier, présent régulièrement en halte migratoire postnuptiale.

Les secteurs bocagers, même maraîchers, forment un bocage ouvert à sols sableux, très original, qui à notre connaissance n'est développé en Europe que sur la côte ouest du Cotentin avec une alternance de prairies et de cultures (maïs, carottes, navets pour l'essentiel). Les talus sont actuellement surmontés d'une végétation assez originale où le tamaris et les saules sont fréquents.

Les mielles cultivées sont des haltes fréquentes du courlis cendré et du courlis corlieu, des sites de nidification du tadorne de Belon, autrefois du vanneau huppé et, parfois, du gravelot à collier interrompu.

Lorsque les dunes ont été loties, un certain nombre d'espèces ont été éliminées. On y retrouve les espèces les plus communes du bocage avec cependant deux éléments plus originaux : une forte implantation de la tourterelle turque et une abondance toute particulière du serin cini.

Cadre temporel de l'étude

Notre étude fait le point sur les dernières années d'observation. Les années antérieures ayant été analysées dans plusieurs études et/ou bilans établis p.p. pour cette ZICO (Debout 1998, 2000, 2001, 2002, Debout et al. 2001).

B - Les oiseaux nicheurs

B1 Outils actuels de connaissances et de suivi

B11 les suivis pour les espèces patrimoniales

Le site ne fait pas l'objet de suivis systématiques des espèces patrimoniales puisque ceux-ci, extrêmement coûteux, ne sont pas financés. Il fait donc l'objet d'observations menées à l'initiative des adhérents bénévoles du GONm.

Malgré tout, depuis 2001, le GONm a demandé à un de ses salariés de passer sur le site lorsqu'il en avait l'occasion.

B12 les suivis par points d'écoute

Il n'existe pas de suivis menés par la technique des points d'écoute de type STOC ou de parcours de type « Tendances ».

B13 autres suivis disponibles

Il existe un recensement effectué lors de l'enquête « recensement des limicoles nicheurs des côtes » menée par le GONm.

B2 hiérarchisation des espèces**B21 Rappel des critères de sélection des espèces et grille de lecture des tableaux**

Les principales conventions et directives qui concernent les oiseaux sont :

- La convention de Bonn signée à Bonn le 23 juin 1979, qui est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 1983, mais seulement le 1^{er} juillet 1990 en France. Elle a pour objet d'assurer la protection des espèces d'animaux sauvages dont les migrations s'étendent à plus d'un territoire national ;
- La convention de Berne signée à Berne le 19 septembre 1979 qui est entrée en vigueur le 1^{er} juin 1982, mais seulement le 1^{er} juillet 1990 en France. Elle a pour objet d'assurer la conservation de la flore et de la faune sauvages ...y compris les espèces migratrices et dont la conservation nécessite la coopération de plusieurs états ;
- La directive « oiseaux » 79/409 de l'Union européenne signée le 2 avril 1979 qui est entrée en vigueur le 6 avril 1981. Elle a pour objet d'assurer la protection, la gestion et la régulation des espèces d'oiseaux vivant naturellement à l'état sauvage sur le territoire européen des États membres de la Communauté et d'en réglementer l'exploitation. La directive s'applique aux oiseaux ainsi qu'à leurs œufs, leurs nids et leurs habitats.

A1	Annexe 1 des traités ou directives
A2	Annexe 2 des traités ou directives
A3	Annexe 3 des traités ou directives
Catég. SPEC (species of european conservation concern)	Spec 1 : Espèce menacée à l'échelle planétaire Spec 2 : Espèce à statut européen défavorable dont la majorité de la population mondiale se trouve en Europe Spec 3 : Espèce à statut européen défavorable dont la majorité de la population mondiale se trouve hors d'Europe Spec 4 : Espèce à statut européen non défavorable dont la majorité de la population mondiale se trouve en Europe Non Spec : Espèce à statut européen non défavorable dont la majorité de la population mondiale se trouve hors d'Europe
Catég. CMAP (Espèces dont la conservation mérite une attention particulière)	CMAP 1 : Espèces menacées à l'échelon mondial CMAP 2 : Espèces très menacées à la fois en France et en Europe (en danger ou vulnérable) CMAP 3 : Espèces dont le niveau de vulnérabilité est moyen en France comme en Europe CMAP 4 : Espèces en déclin en France comme en Europe CMAP 5 : Espèces dont le statut en France n'est ni défavorable, ni fragile contrairement au statut européen

Le seuil de 1 % est le seuil désormais considéré comme définissant le seuil d'intérêt d'un site : si un site donné abrite 1 % des effectifs régionaux, nationaux, européens ou mondiaux, il présentera pour l'espèce en question un intérêt régional, national, européen ou mondial.

B22 Tableau des nicheurs réguliers

Espèce	Nom scientifique	Directive Oiseaux	Autres	SPEC	1 % population		Listes rouge et orange	
					Europe (couples)	France (couples)	France	Nicheurs normands
Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	Non	A2 Berne A2 Bonn	Non Spec	410 à 570	20	Non	Non
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	Non	A2 Berne A2 Bonn	Non Spec	2 800 à 3 800 couples	50	Non	Non
Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>	Annexe 2 et 3	A3 Berne	Spec 3	26 000 à 51 000	9 000	CMAF3	Liste rouge
Gravelot à collier interrompu	<i>Charadrius alexandrinus</i>	Non	A2 Berne A2 Bonn	Spec 3	230 à 410	15	CMAF4	Liste orange
Martin-pêcheur	<i>Alcedo atthis</i>	Annexe 1	A2 Berne	Spec 3	500 à 1 900	10 à 100	CMAF5	Liste rouge
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	Annexe 2-2	A3 Berne	Spec 3	250 000 à 550 000	3 000 à 13 000	CMAF5	Non
Pipit farlouse	<i>Anthus praterensis</i>	Non	A2 Berne	Spec 4	74 000 à 230 000	10 000	Non	Non
Bergeronnette flaveole	<i>Motacilla f. flavissima</i>	Non	A2 Berne	Non Spec	750	100 à 120	Non	Liste orange
Bergeronnette grise	<i>Motacilla a. alba</i>	Non	A2 Berne	Non Spec	74 000 à 240 000	10 000	Non	Non
Traquet pâtre	<i>Saxicola torquata</i>	Non	A2 Berne A2 Bonn	Spec 3	10 000 à 32 000	3 000 à 5 000	CMAF 5	Non
Traquet motteux	<i>Cenanthe cenanthe</i>	Non	A2 Berne A2 Bonn	Non Spec	27 000 à 150 000	150 à 350	CMAF 4	Liste rouge
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	Non	A2 Berne A2 Bonn	Non Spec	4 100 à 20 000	500 à 1 000	Non	Non
Rousserolle effarvate	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	Non	A2 Berne A2 Bonn	Spec 4	24 000 à 45 000	> 5000	Non	Non
Phragmite des joncs	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	Non	A2 Berne A2 Bonn	Spec 4	36 000 à 140 000	500 à 2 000	CMAF 5	Non
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	Non	A2 Berne A2 Bonn	Spec 4	77 000 à 220 000	10 000	Non	Non
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	Non	A2 Berne A2	Non Spec	11 000 à 100 000 couples	< 250	Non	Non

			Bonn					
Bruant proyer	<i>Miliaria calandra</i>	Non	A3 Berne	Spec 4	36 000 à 190 000	2 000 à 5 000	Non	Non
Bruant zizi	<i>Emberiza cirrus</i>	Non	A2 Berne	Spec 4	12 000 à 43 000	5 000	Non	Liste orange
Bruant des ro- seaux	<i>Emberiza schoenichus</i>	Non	A2 Berne	Non Spec	30 000 à 66 000	2 000 à 3 000	Non	Non
Linotte mélo- dieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	Non	A2 Berne	Spec 4	74 000 à 210 000	10 000	Non	Non

B23 Tableau nicheurs occasionnels ou irréguliers

Espèce	Nom scientifique	Directive Oiseaux	Autres	SPEC	1 % population		Listes rouge et orange	
					Europe (couples)	France (couples)	France	Nicheurs normands
Grand gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i>	Non	A2 Berne A2 Bonn	Non Spec	1 200 à 1 600	1	CMA 5	Liste orange

B24 Tableau nicheurs récemment disparus

Espèce	Nom scientifique	Directive Oiseaux	Autres	SPEC	1 % population		Listes rouge et orange	
					Europe (couples)	France (couples)	France	Nicheurs normands
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	Non	A2 Berne	Non Spec	6 700 à 16 000	100 à 500	CMA 5	Liste orange

B3 Effectifs et tendances

B31 Tableau nicheurs réguliers

Espèce	Population en couples	Évolution
Tadorne de Belon	5 à 10	Baisse
Épervier	3	Augmentation
Perdrix grise	1	Déclin
Gravelot à collier interrompu	5	Stable
Martin-pêcheur	1	Stable
Alouette des champs	80	?
Pipit farlouse	75	?
Bergeronnette flavéole	12	?
Bergeronnette grise	30	?
Traquet pâtre	28	?
Traquet motteux	12	Déclin
Bouscarle de Cetti	4	Augmentation ?
Phragmite des joncs	14	Augmentation ?
Rousserolle effarvatte	43	Augmentation ?
Fauvette grisette	30+	Stable
Cisticole des joncs	26	Augmentation
Bruant proyer	6	Déclin
Bruant zizi	15	Stable
Bruant des roseaux	7	?
Linotte mélodieuse	30	?

Il faut noter que l'aigrette garzette qui fréquente le site toute l'année niche en dehors de la ZICO, à quelques kilomètres au Sud sur la commune d'Annoville-sur-Mer.

B32 Tableau nicheurs occasionnels ou irréguliers

Espèce	Population (couples)	Évolution
Grand gravelot	0 à 1	Irrégulier

B4 Répartition écologique des espèces nicheuses sur le site

Le gravelot à collier interrompu et le grand gravelot se reproduisent sur les hauts de plage : le grand gravelot dans les secteurs où les sédiments sont les plus grossiers, le gravelot à collier interrompu sur les secteurs sableux plus fins. Il se reproduit même parfois sur les niveaux les plus hauts du schorre lorsque ceux-ci sont ras ou lorsque des plages de vase nue séchée apparaissent.

Le tadorne de Belon, l'alouette des champs, le pipit farlouse, le traquet motteux se reproduisent dans les secteurs de pelouses dunaires ; le traquet motteux recherchant des secteurs en mosaïques où des plages de sable nu alternent avec les pelouses.

Le traquet pâtre et la linotte mélodieuse se reproduisent dans les secteurs arbustifs ; on y retrouvera aussi la fauvette grisette.

Sur le schorre, la bergeronnette flavéole et la cisticole des joncs, ainsi que l'alouette des champs et le pipit farlouse occupent les secteurs à pelouses herbacées. Par contre, le phragmite des joncs, la rousserolle effarvate et le bruant des roseaux occuperont plutôt les bordures hautes du schorre, là où des roselières s'installent. Le bruant peut toutefois aussi nicher dans les secteurs à obiones.

Enfin, le bruant proyer et la perdrix grise se rencontreront soit dans les mielles, soit dans les dunes fixées en limite des cultures et du bocage.

B5 Propositions d'études complémentaires

Il est clair que le site n'est pas assez suivi en période de reproduction. Une recherche plus approfondie devrait être menée pour deux espèces de fort intérêt patrimonial au niveau normand : le traquet motteux et le bruant proyer qui sont là en limite d'aire de répartition et en fort déclin.

B6 Propositions de suivis

Un accent tout particulier devrait être mis sur les recensements annuels des gravelots et du tadorne de Belon.

C Les migrateurs, estivants et hivernants

C1 Outils actuels de connaissance et de suivi

Il existe des recensements lors des enquêtes menées par le GONm : recensement des limicoles migrateurs hivernants des côtes ouvertes, des migrateurs en escale prénuptiale. Il existe aussi un décompte des oiseaux d'eau mi-janvier, des oiseaux échoués fin février, des bernaches chaque mois de mars à avril.

C2 Statuts des espèces

C21 Critères de sélections des espèces et grille de lecture des tableaux

Voir le paragraphe B21

C22 Tableau des hivernants et migrateurs réguliers

Espèce	Nom scientifique	Directive Oiseaux	Autres	SPEC	1 % population		Listes rouge et orange France
					Europe	France	
Plongeon arctique	<i>Gavia arctica</i>	Annexe 1	A2 Berne A2 Bonn	Spec 3	1 200	2 à 6	CMAP 4
Plongeon catmarin	<i>Gavia stellata</i>	Annexe 1	A2 Berne A2 Bonn	Spec 3	750	1 à 5	CMAP 4
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	Non	A3 Berne	Non Spec	Non déterminé	300	Non CMAP
Fou de Bassan	<i>Sula bassana</i>	Non	A3 Berne	Spec 2	Non déterminé	Non déterminé	CMAP 5
Grand cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Non	A3 Berne	Non Spec	Non déterminé	700	Non CMAP
Héron cendré	<i>Ardea Cinera</i>	Non	A3 Berne	Non Spec	Non déterminé	1 000	Non CMAP
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	Annexe 1	A2 Berne	Non Spec	1 000 à 1 500	43 à 93	CMAP 5
Spatule blanche	<i>Platalea leucorodia</i>	Annexe 1	A2 Berne A2 Bonn	Spec 2	50 à 150	< 1	CMAP 5
Bernache cravant à ventre sombre	<i>Branta bernicla bernicla</i>	Annexe 2-2	A3 Berne A2 Bonn	Spec 3	3 000	900 à 1 100	CMAP 4

Bernache cravant à ventre pâle	<i>Branta bernicla hrota</i>	Annexe 2-2	A3 Berne A2 Bonn	Spec 3	200	7	CMAF 4 ?
Tadorné de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	Non	A2 Berne	Non Spec	2 500	40	Non CMAF
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	Annexe 2-1 et 3-2	A3 Berne A2 Bonn	Non Spec	4 000	710 à 950	CMAF 5
Canard siffleur	<i>Anas penelope</i>	Annexe 2-1	A3 Berne A2 Bonn	Spec 3	12 500	280 à 600	CMAF 5
Canard pilet	<i>Anas acuta</i>	Annexe 2-1 et 3-2	A3 Berne A2 Bonn	Spec 3	600	110 à 260	CMAF 4
Eider à duvet	<i>Somateria mollissima</i>	Annexe 2-2 et 3-2	A3 Berne A2 Bonn	Non Spec	13 500 à 17 000	20 à 64	CMAF 5
Macreuse noire	<i>Melanitta nigra</i>	Annexe 2-2 et 3-2	A3 Berne A2 Bonn	Non Spec	8 000	450 à 700	Non CMAF
Harle huppé	<i>Mergus serrator</i>	Annexe 2-2	A3 Berne A2 Bonn	Non Spec	1 250	30 à 40	CMAF 5
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	Annexe 1	A2 Berne A2 Bonn	Spec 3	Non déterminé	60 à 100	CMAF 5
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	Annexe 1	A2 Berne A2 Bonn	Spec 3	Non déterminé	Non déterminé	Non CMAF
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	Annexe 1	A2 Berne A2 Bonn	Spec 3	Non déterminé	1 à 5	CMAF 5
Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>		A3 Berne A2 Bonn	Non Spec	Non déterminé	100 à 1 000	Non déterminé
Huîtrier-pie	<i>Haematopus ostralegus</i>	Annexe 2-2	A3 Berne	Non Spec	8 700	400 à 1 300	Non CMAF 5
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	Annexe 2-2	A3 Berne A2 Bonn	Non Spec	70 000	10 000 à 20 000	CMAF 5

Pluvier argenté	<i>Pluvialis squatarola</i>	Annexe 2-2	A2 Berne A2 Bonn	Non Spec	1 700	210 à 360	CMAP 5
Grand gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i>	Annexe 2-2	A2 Berne A2 Bonn	Non Spec	470	100 à 130	CMAP 5
Gravelot à collier interrompu	<i>Charadrius alexandrinus</i>	Non	A2 Berne A2 Bonn	Spec 3	670	1 à 5	Non déterminé
Tounepierre à collier	<i>Arenaria interpres</i>	Annexe 2-2	A2 Berne A2 Bonn	Non Spec	500	40 à 90	Non CMAP
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	Annexe 2-2	A3 Berne A2 Bonn	Spec 3W	34 480	150 à 390	CMAP 4
Barge rousse	<i>Limosa lapponica</i>	Annexe 1 et 2	A3 Berne A2 Bonn	Spec 3W	3 500	37 à 82	CMAP 3
Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>	Annexe 2-2	A3 Berne A2 Bonn	Spec 2	1 770	40 à 45	CMAP 4
Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	Non	A2 Berne A2 Bonn	Non Spec	Non déterminé	2 à 3	Non déterminé
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	Non	A2 Berne A2 Bonn	Non Spec	> 10 000	5 à 10	Non déterminé
Bécasseau variable	<i>Calidris alpina</i>	Non	A2 Berne A2 Bonn	Spec 3W	13 700	2 600 à 3 500	CMAP 2
Bécasseau sanderling	<i>Calidris alba</i>	Non	A2 Berne A2 Bonn	Non Spec	1 230	50 à 100	CMAP 5
Goéland marin	<i>Larus marinus</i>	Annexe 2-2		Spec 4	Non déterminé	400	Non CMAP
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	Annexe 2-2			Non déterminé	2 300 à 3 000	Non CMAP
Mouette rieuse	<i>Larus ridibundus</i>	Annexe 2-2	A3 Berne	Non Spec	Non déterminé	12 000	Non CMAP
Martin-pêcheur	<i>Alcedo atthis</i>	Annexe 1	A2 Berne	Spec 3	Non déterminé	10 à 100	Non déterminé

Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	Annexe 2-2	A3 Berne	Spec 3	Non déterminé	10 000 à 100 000	CMAP 5
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	Non	A2 Berne	Spec 4	Non déterminé	Non déterminé	Non CMAP
Pipit maritime	<i>Anthus petrosus</i>	Non	A2 Berne	Non Spec	Non déterminé	Non déterminé	Non CMAP
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	Non	A2 Berne A2 Bonn	Non Spec	Non déterminé	Non déterminé	Non CMAP
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	Non	A2 Berne	Non Spec	Non déterminé	Non déterminé	Non CMAP
Bruant des neiges	<i>Plectrophenax nivalis</i>	Non	A2 Berne	Non Spec	Non déterminé	1 à 10	CMAP 5
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	Non	A2 Berne	Spec 4	Non déterminé	Non déterminé	Non CMAP
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	Non	A2 Berne	Spec 4	Non déterminé	Non déterminé	Non CMAP

C23 Tableau des espèces régulières uniquement observées en migration / estivage

Espèce	Nom scientifique	Directive Oiseaux	Autres	SPEC	1 % population		Listes rouge et orange
					Europe	France	France
Pétrel-tempête	<i>Hydrobates pelagicus</i>	Annexe 1	A2 Berne	Spec 2	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé
Puffin des Baléares	<i>Puffinus mauretanicus</i>	Non	A3 Berne	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé
Balbuzard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	Annexe 1	A2 Berne A2 Bonn A2 Washington	Spec 3	Non déterminé	< 1	Non déterminé
Courlis corlieu	<i>Numenius phaeopus</i>	Annexe 2	A3 Berne A2 Bonn	Non Spec	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé
Chevalier aboyeur	<i>Tringa nebularia</i>	Annexe 2	A3 Berne A2 Bonn	Non Spec	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé
Combattant varié	<i>Philomachus pugnax</i>	Annexe 1 et 2	A3 Berne A2 Bonn	Spec 4	10 000	2 à 3	CMAP 5
Mouette mélanocéphale	<i>Larus melanocapthalus</i>	Annexe 1	A2 Berne A2 Bonn	Spec 4	1 000 à 10 000	40 à 50	CMAP 5
Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i>	Annexe 1	A2 Berne A2 Bonn	Spec 3	2 000	Non déterminé	Non déterminé

Sterne pierre-garin	<i>Sterna hirundo</i>	Annexe 1	A2 Berne A2 Bonn	Non Spec	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé
Sterne naine	<i>Sterna albifrons</i>	Annexe 1	A2 Berne A2 Bonn	Spec 3	340	Non déterminé	Non déterminé
Sterne caugek	<i>Sterna sandvicensis</i>	Annexe 1	A2 Berne A2 Bonn	Spec 2	1 500	7	Non déterminé
Bergeronnette flavéole	<i>Motacilla f. flavissima</i>	Non	A2 Berne	Non Spec	Non déterminé	Non déterminé	Non CMAP

C3 Effectifs**C31 Tableaux : effectifs des espèces de la directive oiseaux**

Espèce	Statut	Effectifs
Espèces inscrites à l'annexe 1 de la directive européenne 79/409		
Plongeon arctique	Hivernant irrégulier et passage	≤ 1
Plongeon catmarin	Hivernant régulier et passage	De 1 à 3
Pétrel-tempête	Observé régulièrement en mer au large en été (mai à octobre)	≤ 10
Puffin des Baléares	Irrégulier au large	0 à ≤ 5
Aigrette garzette	Toute l'année Niche à quelques Km Dortoirs à quelques Km	Effectif maximal en septembre et octobre : jusqu'à 80 ≤ 15 en hivernage
Spatule blanche	Migrateur régulier en été, plus rare au printemps	Jusqu'à 14 en migration postnuptiale entre juillet et octobre
	Hivernant rare	2 en hivernage de décembre 2001 à février 2002
Busard Saint-Martin	Hivernant et migrateur régulier	≤ 2
Balbuzard pêcheur	Migrateur postnuptial régulier	≤ 4
Faucon pèlerin	Hivernant et migrateur régulier	1
Faucon émerillon	Hivernant et migrateur postnuptial régulier	1
Combattant varié	Migration prénuptiale surtout	Jusqu'à 35 entre février et avril
Mouette mélanocéphale	Migration postnuptiale	Maximum 80+ en novembre 2002
Guifette noire	Migration postnuptiale	< 100
	Migration prénuptiale	≤ 30
Sterne pierregarin	Migration postnuptiale	> 300
	Migration prénuptiale	> 50 ?
Sterne naine	Migration postnuptiale	≤ 100 en migration en été
	Migration prénuptiale	Jusqu'à 168+ en avril 2003
Sterne caugek	Migration postnuptiale	Jusqu'à 1500 en été
	Migration prénuptiale	< 300 ?
Martin-pêcheur	Hivernage et migration	≤ 2

Espèces inscrites à l'annexe 2 de la directive européenne 79/409		
Bernache cravant à ventre sombre	Hivernant régulier	De 150 à 300
Bernache cravant à ventre pâle	Hivernant régulier : principal site français d'hivernage avec $\geq 85\%$ des effectifs nationaux	De 400 à < 500
Sarcelle d'hiver	Hivernant irrégulier	Maximum de 22 en cas de froid
Canard siffleur	Hivernant irrégulier	≤ 12 (Surtout en cas de froid)
Sarcelle d'été	Migrateur prénuptial rare	< 5
Canard pilet	Migrateur probablement régulier	45 en migration prénuptiale
Eider à duvet	Hivernant régulier	< 200
	Estivant régulier (zone de mue)	≤ 50
Macreuse noire	Hivernant régulier	400
	Migrateur régulier	De 600+ à 2000 en octobre
Harle huppé	Hivernant et migrateur régulier	≤ 30 en hiver en général, mais jusqu'à 54 en janvier 2003
Huîtrier-pie	Hivernant régulier	De 1000 à 2800
	Estivant régulier	≤ 350
Vanneau huppé	Hivernant régulier	De 100 à 200 (hiver normal) jusqu'à 550 en cas de froid
Pluvier argenté	Hivernant régulier	De 100+ à 500
	Migrateur régulier	< 50 en mai
Grand gravelot	Hivernant régulier	< 100
	Migrateur régulier	Jusqu'à 1500 en migration prénuptiale Jusqu'à 800 en migration postnuptiale
Gravelot à collier interrompu	Migrateur postnuptial	Jusqu'à 50 en rassemblement post-nuptial
	Hivernant rare	0 à 2
Tournepierré à collier	Hivernant régulier	≤ 15
	Migrateur régulier	Statut à préciser
Courlis cendré	Hivernant régulier	De 125 à 280
	Migrateur régulier	Jusqu'à 350 en septembre
Courlis corlieu	Migrateur régulier	< 100 en migration prénuptiale < 50 en migration postnuptiale
Barge rousse	Hivernant régulier	De 2 à 280 selon les hivers (moyenne aux environs de 150)
	Migrateur régulier	Jusqu'à 300 en avril - mai ≤ 50 en été
Chevalier gambette	Hivernant régulier	< 5
	Migrateur régulier	< 60+ en septembre ≤ 30 en mai
Chevalier aboyeur	Migration postnuptiale	< 10

Chevalier culblanc	Migration postnuptiale	< 10
	Hivernant exceptionnel	0 à 1
Chevalier guignette	Migration postnuptiale	30 +
	Hivernant exceptionnel	0 à 1
Bécasseau maubèche	Migration prénuptiale	< 50
	Hivernant exceptionnel	0 à 5
Bécasseau minute	Migration	< 20 en été, < 5 au printemps
Bécasseau variable	Hivernant régulier	De 500 à 1000+ moyenne = 750
	Migration	300 en été
Bécasseau sanderling	Hivernant régulier	De 50 à 250 Moyenne = 150
	Migration	< 150 en avril < 200 en migration postnuptiale
Goéland marin	Toute l'année	Maximum 1000 en hivernage
Goéland argenté	Toute l'année	Maximum 2000 en hivernage
Mouette rieuse	Hivernage et migration	Maximum 2000 en hivernage et en migration prénuptiale (mars)
Alouette des champs	Toute l'année	Maximum noté de 325 en novembre

C32 la bernache cravant : résultats des recensements mensuels

Des recensements des bernaches sont menés, normalement chaque mois, à une date la plus proche possible du 15 de chacun des mois d'octobre à avril.

Dans le tableau ci-dessous, pour chacune des trois dernières saisons d'hivernage, la colonne de gauche donne le total recensé des deux sous-espèces de bernache, celle de droite les effectifs pour la seule sous-espèce à ventre pâle (« hrota »). Un « ? » indique soit qu'il n'y a pas eu de recensement, soit que la distinction entre les deux sous-espèces n'a pas été faite.

Mois	Saison 2000-2001		Saison 2001-2002		Saison 2002-2003	
	Total	hrota	Total	hrota	Total	hrota
Octobre	21	0	13	0	?	?
Novembre	419	265	170+	4	118	50
Décembre	880	730	440	300	467	420
Janvier	800	520	480	360	640	?
Février	600	400	635	480	600	540
Mars	350+	?	438	438	394	344
Avril	60	?	0	0	?	?

La bernache cravant à ventre pâle est, sans aucun doute, l'espèce la plus remarquable du site ; en effet, la ZICO abrite plus 80 % des effectifs hivernants français (le havre de Portbail en héberge plus de 15 %, les deux sites recevant 98 % des hivernants français).

C33 Espèces non-inscrites à la directive européenne 79/409

Espèces non-inscrites à la directive européenne 79/409		
Grèbe huppé	Hivernant régulier	De 10 à 20+
Fou de Bassan	Régulier au large	≤ 100
Grand cormoran	Hivernant régulier	Pas de dortoirs dans la ZICO : nourrissage ≤ 50
	Migrateur régulier	Maximum 85 en septembre
	Nicheurs de Chausey venant se nourrir dans la partie maritime de la ZICO	Probablement quelques dizaines
Héron cendré	Hivernant et migrateur régulier	En général ≤ 10, mais jusqu'à 85 en décembre
Tadorne de Belon	Hivernant régulier	De 80 à 125 en hiver normal ; jusqu'à 230 en cas de froid
Râle d'eau	Hivernant régulier	< 5
Pipit farlouse	Toute l'année	Maximum noté de 240 en novembre
Pipit maritime	Toute l'année	Maximum noté de 100 en hiver
Bergeronnette flavéole	Migration postnuptiale	< 50
Cisticole des joncs	Toute l'année	≥ 4
Bruant des roseaux	Toute l'année	35 à 40 en hiver
Bruant des neiges	Hivernage régulier	≤ 5
Linotte mélodieuse	Toute l'année	550 en hiver
Serin cini	Toute l'année	100 en hiver

C34 oiseaux échoués

Le havre de la Sienne a été très peu prospecté dans son ensemble. Les seules données qui concernent uniquement le havre de la Sienne ont été obtenues en 1986, 1989 et 1995 :

1 bernache cravant	1 grive mauvis
1 courlis cendré	1 mouette rieuse
2 fous de Bassan dont 1 mazouté	3 mouettes tridactyles
1 fulmar boréal	7 pingouins torda
1 goéland argenté	2 pluviers argentés
1 goéland cendré	1 vanneau huppé
1 grèbe esclavon	
2 grives litorne	

Soit 25 oiseaux pour un total de 14 Km prospectés, seul un fou de Bassan était mazouté. Pour les 24 autres oiseaux, la cause de mortalité n'a pas été déterminée.

C4 Propositions d'études complémentaires

Le havre de la Sienne est, avant tout, un site important pour la bernache cravant : tout reste à faire pour définir les conditions écologiques du stationnement : zones de nourrissage,

ressources trophiques, reposoirs, relations interspécifiques et intersubspécifiques, impact des dérangements éventuels, mouvements au cours de l'hiver,

Une telle étude paraît indispensable à la réalisation d'un document d'objectifs d'une future ZPS.

C5 Propositions de suivis

Le havre de la Sienna est, avant tout, un site important pour la bernache cravant et pour les limicoles : un suivi au moins mensuel des stationnements de ces espèces apparaît opportun.

D Conclusion : intérêts du secteur au regard des critères de sélection des ZICO

D1 Approches précédentes

Une précédente étude réalisée à la demande du CEL nous avait permis (Debout 1998) d'établir une hiérarchie entre tous les havres de la côte occidentale du Cotentin (sauf celui de Barneville) : c'était le havre de Regnéville (ou de la Sienna) qui était le plus important sur le plan patrimonial. Pour cela, nous avons défini un premier groupe d'espèces alors considérées comme des espèces de fort intérêt patrimonial :

- aigrette garzette
- bernache cravant pâle
- pluvier argenté
- grand gravelot
- gravelot à collier interrompu
- tournepipe à collier
- courlis cendré
- courlis corlieu
- barge rousse
- bécasseau sanderling

Puis un second groupe d'espèces d'intérêt patrimonial assez élevé :

- bernache cravant sombre
- tadornes de Belon
- huîtrier-pie
- mouette rieuse

Et, enfin, un troisième groupe d'espèces d'intérêt régional :

- faucon émerillon
- bécasseau variable
- sternes
- huppe fasciée
- bruant des neiges

D2 Tableau : rappel des critères de hiérarchisation des espèces

Sur un plan national, le havre de la Sienna possède un indice d'intérêt pour la conservation des populations d'oiseaux (« ICO ») égal à 33, ce qui lui confère un statut de site dont l'intérêt ornithologique est moyennement élevé. Il est au 118^{ème} rang du classement des ZICO françaises en fonction de leur intérêt.

Pour établir le tableau présentant les espèces de la ZICO qui répondent à l'un ou l'autre des critères, nous avons retenu les espèces inscrites à l'annexe 1 de la directive européenne 79/409 et pour les autres celles qui répondaient à un critère national ou européen du seuil de 1 %.

D3 Tableau : Intérêts ornithologiques du site

Le tableau suivant présente la liste des espèces présentes dans la ZICO et qui satisfont à un critère de classement.

Espèce	Critère	Aire géographique	Phénologie
<i>G. arctica</i>	Annexe 1	Union européenne	Hivernage
<i>G. stellata</i>	Annexe 1	Union européenne	Hivernage
<i>P. mauretanicus</i>	Annexe 1	Union européenne	Estivage
<i>H. pelagicus</i>	Annexe 1	Union européenne	Estivage
<i>E. garzetta</i>	Annexe 1	Union européenne	Hivernage
<i>P. leucorodia</i>	Annexe 1	Union européenne	Hivernage
<i>B. b. hrota</i>	Ramsar = 200	Europe	Hivernage
<i>S. mollissima</i>	1 % France = 20 à 64	France	Hivernage
<i>C. cyaneus</i>	Annexe 1	Union européenne	Migration
<i>P. haliaetus</i>	Annexe 1	Union européenne	Hivernage
<i>F. peregrinus</i>	Annexe 1	Union européenne	Hivernage
<i>F. columbarius</i>	Annexe 1	Union européenne	Hivernage
	1 % France = 1 à 5	France	Hivernage
<i>H. ostralegus</i>	1 % France = 400 à 1 300	France	Hivernage
<i>N. arquata</i>	1 % France = 150 à 390	France	Hivernage
<i>L. lapponica</i>	1 % France = 37 à 82	France	Hivernage
	Annexe 1	Union européenne	Hivernage
<i>C. alba</i>	Ramsar = 150	Nord-ouest Europe	Hivernage
<i>P. pugnax</i>	Annexe 1	Union européenne	Migration
<i>L. melanocephalus</i>	Annexe 1	Union européenne	Hivernage
<i>C. niger</i>	Annexe 1	Union européenne	Migration
<i>S. hirundo</i>	Annexe 1	Union européenne	Migration
<i>S. albifrons</i>	Annexe 1	Union européenne	Migration
<i>S. sandvicensis</i>	Annexe 1	Union européenne	Migration
<i>A. atthis</i>	Annexe 1	Union européenne	Hivernage
<i>P. nivalis</i>	1 % France = 1 à 10	France	Hivernage

D4 Intérêts ornithologiques du site

Bilans de certaines évolutions spécifiques

Le statut décrit ci-dessus peut être comparé à celui dressé lors d'études précédentes (cf. annexes).

Pétrel-tempête : en augmentation
 Héron cendré : en augmentation
 Aigrette garzette : en augmentation
 Bernache cravant à ventre sombre : en augmentation
 Bernache cravant à ventre pâle : en augmentation
 Tadorne de Belon : baisse en nidification, en augmentation en hivernage
 Canard siffleur : en baisse
 Eider à duvet : en baisse
 Macreuse noire : en baisse
 Huîtrier-pie : stabilité
 Pluvier argenté : stabilité
 Courlis cendré : stabilité ou légère augmentation
 Barge rousse : légère baisse en hivernage
 Mouette mélanocéphale : en augmentation
 Autres laridés : en déclin
 Traquet motteux : stabilisation
 Cisticole des joncs : en augmentation

Baisse des canards, en particulier des canards marins, stabilité ou léger déclin des limicoles, augmentation pour la plupart des autres espèces sont donc les constats globaux que nous pouvons dresser. Il faut y voir les conséquences des activités humaines : conchyliculture, fréquentation touristique croissante d'un côté, protection de mieux en mieux respectée des espèces-phares, les plus grosses, les plus voyantes.

En l'état actuel, la ZICO permet donc à plusieurs espèces de l'annexe 1 d'être présentes. Elle permet surtout à plusieurs espèces de l'annexe 2 d'y prospérer.

Bilans globaux par groupes d'espèces

Groupes	Nicheurs (couples)	Migrateurs postnuptiaux	Hivernants	Migrateurs prénuptiaux
Grands échassiers		110 à 130	25 à 30	NC
Râles	7 à 8	NC	70 à 80	NC
Plongeurs, grèbes, cormorans et anatidés	6 à 7	NC	1350 à 1850	NC
Laridés		2000 à 2500	4000 à 4500	500 à 600
Limicoles	6 à 7	1200 à 1800	4500 à 5000	1500 à 3000
Rapaces	8 à 9	20 à 30	12 à 15	8 à 12
Total	27 à 31	3 330 à 4 460+	9 957 à 11 475	2 008 à 3 612+

Le total des effectifs des oiseaux liés aux zones humides dans la ZICO est donc de l'ordre de 10 000 individus en hivernage.

Conclusion

C'est donc sans conteste, l'hivernage des bernaches cravant à ventre pâle qui doit conduire à protéger plus efficacement le site et à désigner la ZICO en ZPS : le havre de la Sienne est non seulement le principal site français d'hivernage de cette population, c'est aussi le principal site d'Europe continentale.

Toutefois, le site présente une importance certaine pour d'autres espèces : ainsi, 30 à 32 des 55 espèces d'hivernants, inscrits sur les listes des oiseaux menacés ou à surveiller en France, hivernent sur la ZICO de Regnéville.

Déjà, la disparition de quelques espèces nicheuses (chouette chevêche, pie-grièche écorcheur, huppe fasciée, sarcelle d'été, vanneau huppé), le déclin alarmant d'autres (bruant proyer) renforcent l'urgence d'une désignation en ZPS.

D5 Le havre de la Sienne et la côte des havres

Le problème qui reste posé est celui des limites cartographiques de la zone. Ainsi, l'inclusion de la colonie d'aigrette garzette, située à Annoville-sur-Mer, à quelques kilomètres au Sud, serait d'une grande cohérence écologique.

Plus généralement, le havre de la Sienne est le plus vaste des havres de la côte occidentale du Cotentin. Sur le plan ornithologique, il est le plus important de ces havres, mais il n'est qu'un élément parmi un ensemble plus vaste présentant, de Bréville-sur-Mer à Carteret, une grande cohérence écologique et ornithologique.

L'extension de la zone géographique prise en compte enrichirait considérablement la liste des espèces répondant aux critères habituellement requis (cf. annexe 2).

Bibliographie

Debout, G. 1998 - Gestion des havres et des dunes de la côte ouest du Cotentin : les oiseaux. GONm pour le CEL, 85 pages

Debout, G. 2000 - État des Principaux Sites Ornithologiques Normands. Septembre 1998 à août 1999. GONm, rapport interne, 44 pages.

Debout, G. 2001 - État des Principaux Sites Ornithologiques Normands. Septembre 1999 à août 2000. GONm, rapport interne, 57 pages.

Debout, G. 2002 - État des Principaux Sites Ornithologiques Normands. Septembre 2000 à août 2001. GONm, rapport interne, 54 pages.

Debout, G. et al. 2001 - ZPS et ZICO bas-normandes : îles Chausey, havre de la Sienna, baie d'Orne. Bilan et perspectives. GONm pour DIREN de Basse-Normandie, 59 pages.

Humbert, G. 1995 – Principaux textes internationaux relatifs à la protection de la nature. MNHN pour le MdE, DNP, 84 pages.

Rocamora, G. 1994 - Les zones importantes pour la conservation des oiseaux en France. LPO, 339 pages.

Rocamora, G. et al. 1995 – La conservation des ZICO en France : recherche des priorités en fonction de l'intérêt ornithologique. LPO, 39 pages + annexes.

Rocamora, G. & Thauront, M. 1992 - Inventaire français des Zones de grand intérêt pour la Conservation des Oiseaux sauvages dans la communauté européenne. Basse-Normandie, non paginé.

Thauront, M. 1990 - Réactualisation de l'inventaire des zones de grand intérêt pour la Conservation des Oiseaux sauvages dans la communauté européenne. Tome 1 : méthodologie et analyse. 92 pages.

Remerciements

Merci aux observateurs du site et, en particulier, à Régis Purenne.

Annexe 1

Nous donnons en annexe quelques éléments permettant de comparer les données récentes (présente étude) à des données antérieures :

Regnéville	mini	maxi	moy.	1993	1994	1995	1996	1997
grèbe huppé	1	9	4,6	9	1	6	2	5
castagneux	0	5	1,6	5	1	1		1
héron cendré	0	7	3			7	6	2
aigrette garz	0	25	5,8	1	2	25	1	
ber. cravant	364	970	634,4	364	469	698	671	970
tadorne	32	166	77,8	32	48	65	78	166
canard siffleur	0	296	61,8			13		296
harle huppé	6	10	7,6	7	6	10	8	7
huitrier-pie	1100	3000	1992,4	1762	2400	1700	1100	3000
pl. argenté	14	370	215	161	370	240	290	14
tourneperre	0	8	3	8	6		1	
courlis cend	65	274	157,6	143	274	200	106	65
barge rousse	13	350	170,6	140	80	270	13	350
béc. variable	460	1200	776	650	1200	970	600	460
avocette	0	2	1	1	1		2	1

Espèces	Nombre de couples	
	Années 1970	Années 1990
Tadorne de Belon	< 10	> 20
Grand gravelot	0	1
Gravelot à collier interrompu	< 10	20 à 30
Huppe fasciée	< 5	0
Traquet motteux	Non recensé	9 à 10
Cisticole des joncs	0	20+ en 2001

Espèces	Évolution du statut en hivernage	
	Années 1970	Années 1990
Aigrette garzette	0	Quelques dizaines
Bernache cravant sombre	Pas de tendance nette	
Bernache cravant claire	Augmentation sensible des effectifs	
Tadorne de Belon	< 10	Environ 100
Eider à duvet	< 250	Environ 600, en baisse
Macreuse noire	1200	< 500 irrégulièrement
Faucon pèlerin	0	0 à 1
Huitrier-pie	200	2000
Pluvier argenté	100	300
Courlis cendré	Pas de tendance nette	
Barge rousse	Pas de tendance nette	
Bécasseau variable	400	1800
Bécasseau sanderling	Augmentation nette	
Goélands et mouettes	Déclin important de l'hivernage	
Guifettes et sternes	Évolution impossible à retracer	
Bruant des neiges	Pas de tendance nette	

Annexe 2

Nous donnons ci-dessous une partie du bilan dressé en 2000-2001 de l'ensemble du site « côte des havres » (d'après Debout 2002) :

Espèces de l'annexe 1 de la directive 79/409		Données 2000 - 2001
A01	Plongeon arctique	Hivernage réduit : 2 +
A03	Plongeon catmarin	Hivernage réduit : 1 +
A06	Grèbe esclavon	Hivernage réduit : 2 +
B06	Aigrette garzette	Présence permanente. Période internuptiale : environ 400 au dortoir Estivage : environ 100
B13	Spatule blanche	Passage prénuptial : 8 début mars
E14	Busard des roseaux	Hivernage : 3 + Passage prénuptial : 6 + Passage postnuptial : 8 +
E15	Busard Saint-Martin	Hivernage : 3 +
E16	Busard cendré	Nidification : 1 couple puis 1 mâle, toute la saison à Lessay
E18	Balbusard pêcheur	Séjour d'un individu Migration postnuptiale : 4 +
E19	Faucon pèlerin	Hivernage : 2 individus (Regnéville, Lessay)
E21	Faucon émerillon	Hivernage : 3 + (Regnéville, Geffosses, Lessay,) Passage postnuptial : 10 +
G03	Pluvier doré	Hivernage : maximum de 45 fin décembre (Regnéville)
G17	Barge rousse	Hivernage : 120 en janvier Passage prénuptial : > 2300 fin avril, début mai
H15	Combattant varié	Hivernage : 1 en janvier Rare aux passages
H16	Échasse blanche	Passage prénuptial : 1 début mai à Geffosses
H17	Avocette élégante	Passage pré- et postnuptial très réduit
J10	Mouette mélanocéphale	Hivernage : 150 en janvier
K01	Guifette noire	Passage prénuptial réduit Passage postnuptial : de l'ordre de la centaine au moins
K06	Sterne pierregarin	Passage prénuptial réduit Passage postnuptial : 350 ++
K09	Sterne naine	Passage prénuptial réduit Passage postnuptial : 70
K10	Sterne caugek	Hivernage : 1 à Barneville Passage prénuptial réduit Passage postnuptial : 1200
L11	Hibou des marais	2 en février à Regnéville
M05	Martin-pêcheur	Hivernage : 15 +
P01	Pipit rousseline	Passage postnuptial réduit : 2 à la Vanlée
P08	Pie-grièche écorcheur	Reproduction : 8 à 9 couples (Bréville, Coudeville, Bréhal)
S07	Fauvette pitchou	Nidification : 1+ couple à la réserve de Carteret